



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu la

22 AOUT 2022

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**



22103830

N° d'entreprise : 0402 712 425

Nom

(en entier) : **TURBEL**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège : Rue du Bassin Collecteur 11 - 1130 Haren

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 01/09/2021 :

1) Renouvellement du mandat du commissaire

Les actionnaires décident de renouveler le mandat, en qualité de commissaire, de la société VCLJ Bedrijfsrevisoren SRL, dont le siège est situé à 2240 Zandhoven, Langestraat 183, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0816.796.121 (RPM Anvers), représentée par Madame Lieve Mertens, réviseur d'entreprises, et ce avec effet à compter du 01/09/2021.

Le mandat du commissaire prendra fin après l'assemblée générale qui délibérera et décidera des comptes annuels de la troisième année comptable. Ce mandat viendra dès lors à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2024 approuvant les comptes annuels arrêtés au 31/03/2024.

La rémunération annuelle du commissaire sera déterminée dans un procès-verbal séparé.

Cuvelier Roland,
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/08/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).